

Client / Mandant:



NON

ProKo.: LS01 N° rapport: 5546492 N° rapp. prov.:

Date: 05/02/2021

Département: ELE

## RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

**IDENTIFICATION** 

Organ, de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: ROBERFROID SYLVAIN

Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: Adresse:

Installat. / respons. traveaux: Nom: TEL-ELEC Adresse: GRUNE T.V.A.:

Adresse installation: RUE DU GROS BOIS 16 HAMPTEAU 6990 Cabine HT - privée:

Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:

EAN nr.: N/C Fournisseur: N/C Compteur: 20 094 976 Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.

contrôle de conformité après la mise en usage - modification/extension importante Type: Dérogat, partie 8 livre 1 \*: pas appliqué (chap.6.4)

(\*) En cas contrôle chap. 6.4., référ. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Pas d'application

Date: 05/02/2021 Contrôle suivant dans 60 mois, ou avant le 28/02/2026 Date installation: entre 01/10/1981 et

01/06/2020

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les

cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'isolat.: -

Tension nominal: 3 x 220V Protection max.: 40A Protection princip.: 25A Interr. princip.: interr. diff, général

Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm<sup>2</sup> Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm<sup>2</sup>

Electrode de terre: type: barres section: 16 mm<sup>2</sup> Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30mA

Schéma unifiliaire et plan de position: voir annexe ☐ références: Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre

Ne sont pas encore placés: 🗆 cuisine 📱 salle de bains 🗅 chauffage central 🗅 compteur de gaz 🗅 compteur d'eau 🖥 luminaires

Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire

Nombre de tableaux: Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 10

1x D3P3d 16A C / 1x D4P4d 25A C / 2x D2P2d 20A C/ 6x D2P2d 16A C

RESULTATS

Résist, d'isolem, général: 68.9 MOhm Résistance de dispersion: 29.1 Ohm

Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre

Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: p.a.

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

Néants

Néants

T: 03 / 451 37 00 F: 03 / 451 37 10

www.ocb.be info@ocb.be

État du matériel fixe ou - à pose fixe; en ordre

TVA BE 0404.312.034 Banque KBC BE97 4053 0205 0149

Klantnr.: 134978 Verslagnr.: 5546492 Pag. 2/2

## CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,

Ir. G. Croes

**CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES** 

Lisez les prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information\_prescriptions\_reglementaires.pdf